

Les industriels jugent la décompensation

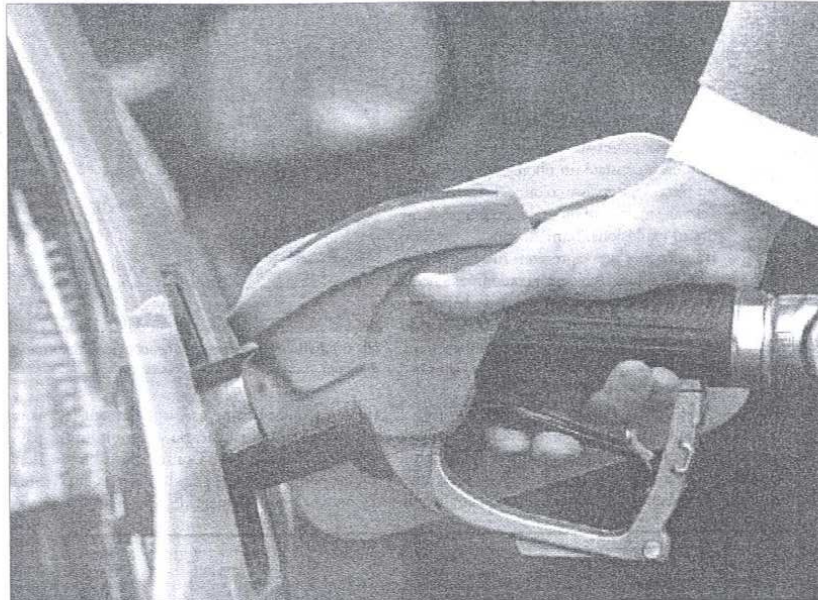
Des décisions opportunes mais inefficaces et non concertées. Tel est l'avis d'un échantillon d'industriels sondés par le Centre marocain de conjoncture. L'écrasante majorité estime aussi que la décompensation ne profite qu'à l'État.

Que pensent les opérateurs économiques de la décompensation des produits énergétiques ? C'est l'une des cinq questions qui ont été posées par les enquêteurs du Centre marocain de conjoncture (CMC) à un «échantillon représentatif des industriels marocains». Les résultats de cette enquête publiés dans la dernière lettre trimestrielle du Centre montrent que les avis des industriels sont partagés.

Selon le CMC, 54,1% des chefs d'entreprises interrogés trouvent «opportunes» les décisions du gouvernement de passer progressivement à la décompensation, contre 43,2% qui ne les considèrent pas comme telles. La tendance change quand il s'agit de l'efficacité de la décompensation. 56% des responsables du secteur industriel marocain ont reproché à ces décisions d'être inefficaces. Nombreux sont ceux aussi qui estiment que le gouvernement n'a pas agi dans un cadre concerté. Leur proportion s'élève à 81,8%.

Pour les industriels, la décompensation est également «préoccupante». Selon les conclusions de l'enquête du Centre, les conséquences de ces décisions sur l'activité des différents industriels sondés sont jugées très préoccupantes par 44% et moyennement préoccupantes par 47%.

Et si «aucune autre solution n'est prévue», l'ensemble des participants à l'enquête pense que ces décisions auront pour effet deux scénarios aux conséquences négatives. Car, soit les prix de vente vont augmenter, soit les marges vont diminuer. Les chefs d'entreprises sondés sont «unanimes



La décompensation est jugée défavorable pour les ménages pour 45,7% des patrons interrogés.

à le penser», indique le CMC. La décompensation aura aussi, selon l'échantillon, des effets négatifs sur les prix, la production et la compétitivité. Plus de 85% des industriels sont de cet avis. Cette initiative n'est considérée positive que pour le budget de l'État (83,3%).

Des effets négatifs sur les ménages aussi

Les enquêteurs du CMC ont également demandé aux chefs d'entreprises leurs avis concernant les effets de la décompensation sur les conditions de vie des ménages. Là aussi, les impressions ressortent négatives. La décompensation est jugée

défavorable pour les ménages pour 45,7% des patrons interrogés et très défavorable pour 26,1% d'entre eux. Les effets de ces décisions sont également négatifs dans des proportions comparables à celles des entreprises. 78,6% des enquêtés estiment

ainsi que les mesures prises par le gouvernement ne sont favorables que pour l'État.

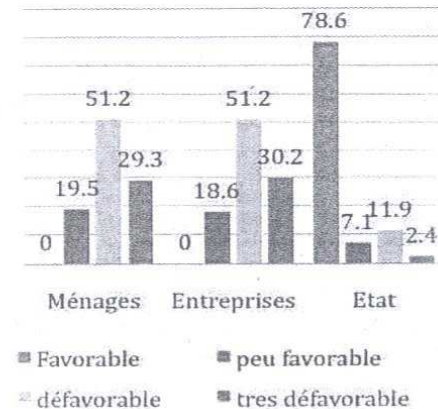
Sur ce registre, les avis des industriels rejoignent les conclusions d'une précédente étude du Haut commissariat au plan (HCP), publiée le 17 septembre 2013, soit deux jours après la décision du gouvernement Benkirane de passer à l'indexation. Dans ce document, le HCP avait évalué les effets d'un retour partiel

à l'indexation sur les principaux agrégats macroéconomiques sur la période 2013-2018. L'institution d'Ahmed Lahlimi avait alors conclu que l'indexation partielle des prix des produits pétroliers aurait un seul point positif : elle pourrait améliorer le solde budgétaire de l'État de 0,18 point en pourcentage du PIB en 2013 et de 0,58 en 2014. «Passé cet effet direct, l'impact de l'indexation se traduirait par une hausse des prix intérieurs, une baisse de la demande intérieure et, par conséquent, une baisse du produit intérieur brut (PIB)», avait souligné le HCP. Selon lui, les prix intérieurs s'accroîtraient de 0,37% en 2013 et de 1,1% l'année suivante.

Notons que les chiffres publiés par le HCP en septembre 2013 avaient été calculés en écartant toutes éventuelles mesures d'accompagnement du gouvernement. ■

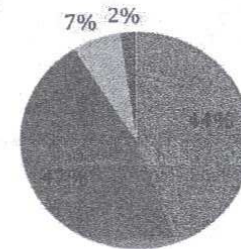
Youssef Boufous

Selon vous ces décisions sont-elles : favorables, peu favorables, défavorables, très défavorables pour les ménages, les entreprises et l'État



Etes-vous préoccupés par les conséquences de ces décisions sur votre activité ?

- Très préoccupé
- Moyennement préoccupé
- Pas préoccupé
- Aucune réponse



Source : CMC